



VIVRE À VOUREY

.....
OCTOBRE 2021
BULLETIN MUNICIPAL n° 105
.....

Chantarot, nouveaux locaux techniques





Le retour à une vie sociale est enfin arrivé.

La matinée festive a donné le tempo certes sous certaines conditions, (contrôle du pass sanitaire, gel désinfectant et pas de pot de bienvenue pour les nouveaux arrivants et les représentants des

associations) mais la reprise des activités s'est faite avec une joie non dissimulée.

La municipalité a demandé à toutes les associations de faire des efforts notamment concernant le ménage des salles qui leur sont allouées gratuitement. L'essentiel de nos moyens humains ayant été mis au service de l'école et du périscolaire. Je les remercie de la bonne volonté dont elles font preuve. Chacun fait de son mieux pour appliquer le "Vivre Ensemble" et comprend que nous ne retrouverons pas les conditions antérieures avant un long moment.

Si certains dossiers municipaux ont été mis à l'arrêt à cause des conditions sanitaires, le dossier du local des services techniques a lui, pu être mené à bien. Les services techniques déménagent donc

dans la zone de Chantarot. Un appel à candidature est publié pour recruter un nouvel agent. L'arrivée du nouveau camion permettra à l'équipe technique de travailler plus sereinement et en toute sécurité.

Les citoyens engagés que sont les élus reprennent les dossiers inscrits au budget mais gèrent également les urgences et imprévus qui ont été nombreux en cette sortie de confinement. Nous déplorons les nombreuses incivilités qui impactent la gestion communale, autant sur le plan financier qu'en heures chronophages dépensées.

Cependant plus que jamais notre envie de se retrouver nous a conduit pour cette fin d'année à imaginer un moment festif intergénérationnel tout en découvrant les artisans créateurs commerçants agriculteurs et associations de Vourey.

Le principe serait un marché de Noël "made in Vourey". Nous vous donnons donc rendez-vous le 3 décembre à partir de 18 heures pour préparer les fêtes de fin d'année que nous vous souhaitons par avance, excellentes.

Votre maire, Fabienne Blachot-Minassian

Rappel des coordonnées électroniques de la commune

- www.commune-vourey.fr : site internet de la commune
- www.commune-vourey.fr/newsletter/ : pour s'abonner à La Brève, la lettre mensuelle de Vourey
- secretariat@commune-vourey.fr : services à la population, urbanisme, associations, CCAS
- accueil@commune-vourey.fr : état-civil, demandes concernant le site internet et le panneau lumineux
- associations@commune-vourey.fr : exclusivement pour les problèmes des associations, sauf articles pour le Vivre à Vourey
- periscolaire@commune-vourey.fr : écoles, garderie, cantine
- communication@commune-vourey.fr : informations, articles à publier dans le Vivre à Vourey

Marché de Noël "made in Vourey"

La municipalité avec l'appui du CCAS et de la CAPV propose aux commerçants, artisans, agriculteurs producteurs, créateurs et associations, exclusivement de Vourey, de disposer gratuitement d'un emplacement pour vendre ou présenter leurs produits ou créations lors de l'animation

Préparons Noël le vendredi 3 décembre à 18 h

Renseignements et dépôts des demandes en mairie ou sur secretariat@commune-vourey.fr, avant le 12 novembre 2021.

Changement d'horaires mairie et agence postale vacances de Noël

Les horaires de la mairie et de l'agence postale pendant les fêtes

Les vendredis 24 et 31 décembre 2021, la mairie et l'agence postale communale seront ouvertes au public **UNIQUEMENT de 10 h à 12 h.**

Nous vous conseillons de vous faire livrer

vos colis de Noël dans les jours qui précèdent le vendredi 24. En effet, les services de la Poste sont très souvent surchargés en ces périodes de fêtes et des retards de livraison peuvent être constatés.

L'agence postale sera ouverte le vendredi 24, de 10 h à 12 h, afin de vous permettre de venir récupérer tous vos futurs cadeaux de Noël !

Etat-civil

Naissances

- GEOFFROY Léandre, Raphaël, Sandro, le 25 mai 2021
- ALVES-RIBEIRO Sacha, le 6 juin 2021
- GARNAUD Vincent, Joseph, le 25 juin 2021
- PINTO VIERA Léon, Antonin, le 15 août 2021

Mariages

- RICHARD Ella et MOUGEY Jean-Baptiste, le 2 juillet 2021
- TRUFFA Juline et JAECK Michaël, le 10 juillet 2021
- DA SILVA FREITAS Katia et ELCHAKYAN Edgar, le 28 août 2021
- PIGUET Pauline et SCELLIER Sébastien, le 11 septembre 2021
- MYARD Aurélie et RUGGERI Mickaël, le 18 septembre 2021
- HAMADOUCHE Halima et KARAHAN Hacı Mehmet, le 2 octobre 2021

Décès

- ROYBON Jean-Noël, le 14 février 2021
- MOULIN Suzanne, Thérèse, Camille, épouse LANDRU, le 22 mai 2021
- GIRARD Jacques, Jean, Marcel, le 20 juin 2021
- BERTHOLET Odette, Denise, épouse LOPRIENO, le 26 juin 2021
- HUGUES Suzanne, Madeleine, épouse ARMAND, le 6 juillet 2021
- VERILHAC Annie, Simone, épouse MARION, le 18 août 2021
- SASSO Giovanni, le 20 août 2021
- OLLAGNIER Paulette, Fernande, épouse GIRAUD, le 07 septembre 2021
- VIDELIER André, François, Xavier, le 21 septembre 2021

Urbanisme

Déclarations préalables

- ROUIRE Jérôme, chemin du Côteau, abri pour camping-car
- ROYBON Dominique, impasse de la Mollardièrre, rénovation toiture
- BUSCHINI Gil, route de Valence, véranda
- MARCINKOWSKI Samia, le Grand chemin, division
- SALLE Delphine, chemin des Claix, modifications extérieur
- SALVADORI Fabrice, impasse de l'Eau vive, changement menuiseries
- SCI LA GALISE, route des Gallandières, création aire de lavage
- VANZETTO Fabrice, route des Rivoires, création abri bois
- VALADAS Patrick, route de la Fontaine ronde, bloc pompe à chaleur
- MAFFRE Laurence, route du Sabot, isolation extérieure, ouverture
- POUVESLE Thierry, lot Les Bruyères, piscine
- GOENEAU Lionel, le Grand chemin, clôture

Permis de construire

- FRIREN Aude, route du Moulin, transformation d'une bâtisse en atelier

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale

Lundi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 00

Mardi et jeudi

de 10 h à 12 h, et de 16 h à 18 h 30

Mercredi de 9 h à 12 h

Numéros utiles

Mairie : 04 76 07 05 19

Pompiers : 18 - 112 depuis un portable

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

ou 04 76 35 30 17

Médecin de garde / nuits / WE : 08 10 15 33 33 (prix d'un appel local)

Rencontre avec le maire et les adjoints

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Contactez le secrétariat de mairie au 04 76 07 05 19

Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal a lieu le troisième jeudi de tous les mois impairs à 18 h 30.

Les réunions sont ouvertes au public et vous êtes les bienvenus pour vous informer sur la gestion du village.

Vivre à Vourey n° 105 - Octobre 2021

Directrice de la publication : Fabienne Blachot-Minassian

Responsable de rédaction : Véronique Marry
Comité de rédaction : commission Communication

Crédits photos : mairie de Vourey (sauf mention)

Photo de couverture : Roméo Cerantola

Traitement de l'image : Marianne Schricke

Mise en page : Gilles Bayard

Imprimeur : Editions Boursier

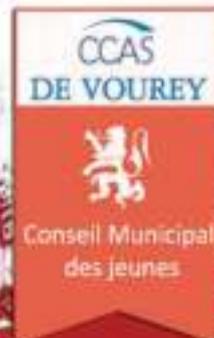
Tél : 06 08 86 29 44

Tirage : 830 exemplaires

Dépôt légal : 4^e trimestre 2021



VOUREY



PRÉPARONS NOËL !

VENDREDI

03 DÉCEMBRE

2021



DANS LE PARC DE LA MAIRIE A PARTIR DE 18 H 00

Programme dès 18h00 : Ouverture du « marché de Noël »

19h15 : Illumination du sapin et venue du Père-Noël.

Animation musicale surprise offerte par Vou'r'assemble

Jeux en bois des Compagnons de Volvredo

Buvette

**VENEZ AUSSI RENCONTRER LES ARTISANS DE VOTRE VILLAGE...
ET DÉCOUVRIR VOS FUTURS CADEAUX POUR NOËL !**



Pour tout renseignement : secretariat@commune-vourey.fr



Entrée en fonction du conseil municipal des jeunes

Suites aux élections qui se sont déroulées le 2 juillet dernier, le premier conseil municipal des jeunes (CML) de la commune de Vourey a vu le jour.

Il est composé de 11 jeunes, du CM2 à la seconde : Mathilde Baret, Alexia Jabouille, Elisa Gros-Daillon, Marion Demeusy-Roybon, Eléa Vanbutsele, Lauren Lavastre, Youcef Chaari,

Léo Bortolato, Kyliann Ducret, Irfan Peyaud Et Elliott Cotte.

Ces jeunes élus ont été installés dans leur fonction lors du conseil municipal du 16 septembre dernier, en présence de leurs parents. Chaque membre a reçu un kit de jeune élu composé d'une écharpe tricolore, d'un pin's, d'une clé USB, d'un badge, d'un livret de présentation et d'une sacoche.

Dans cette aventure, ils seront accompagnés par Madame le Maire, et deux conseillers municipaux qui feront office de parrain et marraine : Robert Repellin et Virginie Reynaud-Dulaurier.

C'est un apprentissage interactif permettant aux jeunes de participer à la vie citoyenne, de découvrir le fonctionnement d'une commune et de les associer concrètement aux discussions municipales, afin d'apporter une vision différente.

Une première réunion de travail a eu lieu le samedi 2 octobre dans la salle du conseil municipal. Les échanges ont été riches, les idées ne manquent pas et des actions seront mises en place au fur et à mesure des mois à venir.

Bravo à ces 11 jeunes pour leur investissement !



Les nouvelles électrices se sont mobilisées



Manon, Anaïs, Léa, Nina, Emilie, Marie, Maëlle et Mirabelle sont venues voter pour la première fois pour les élections régionales et départementales.

C'est le 21 avril 1944 que le général De Gaulle octroie par ordonnance le droit de vote aux femmes. Un an plus tard elles seront nombreuses dans les files d'attente des élections municipales.

76 années se sont écoulées moins de 35 % de l'ensemble des inscrits viennent voter.

L'équipe municipale, leur famille et six citoyens se sont mobilisés pour tenir le bureau de vote et faire le dépouillement pendant les deux dimanches. L'organisation dans le gymnase a permis une circulation fluide et sécurisée ; un grand merci à tous pour leur aide et leur implication.



Du renfort pour les temps périscolaires

Les services périscolaires sont de plus en plus utilisés tant pendant la pause méridienne que pour les "garderies" du matin et du soir. Après une longue réflexion du conseil concernant les locaux et le manque de personnel, il s'est avéré que l'équipe en place ne suffisait plus.

Mélissa Tornabene et Odile Beaujelin-Goeneau ont été embauchées en CDD pour une période d'un an. Elles sont affectées sur les temps périscolaires. Les agents déjà en place sont ravis de ce renfort inespéré et les enfants conquis par leur bienveillance et professionnalisme.



La caserne des pompiers s'agrandit



Dans le cadre du transfert du local technique communal dans la zone du Chantarot, il avait été décidé par le conseil municipal de proposer au Sdis 38 (Service départemental d'incendie et de secours de l'Isère) une mise à disposition des anciens locaux afin de permettre l'agrandissement de la caserne des pompiers actuelle.

Un projet de réfection et mise aux normes était alors à l'étude du côté des sapeurs-pompiers et la possibilité de réaliser

une extension a facilité la mise en œuvre d'un projet plus adapté comprenant :

- la création de deux bureaux, d'un local technique, d'une salle de sport, ainsi que des vestiaires et sanitaires (avec douches) tant pour les femmes que les hommes ;
- la réfection totale du foyer, et le déplacement du nouvel escalier afin de desservir de manière sécurisée le premier étage ;
- de nouveaux rangements dédiés aux tenues de feu, l'installation d'un mat extérieur avec drapeau et l'agrandissement

d'une porte de garage afin d'accueillir les nouveaux fourgons, plus larges ;

- une mise aux normes énergétiques avec isolation par l'extérieur, remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur réversible et changement des huisseries et portes de garage pour une meilleure isolation thermique.

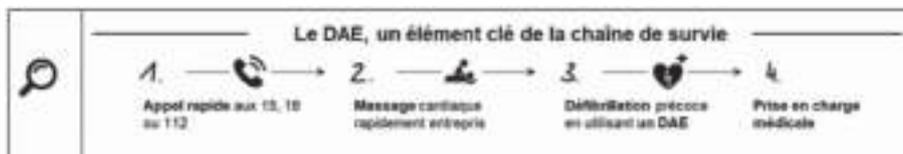
Les travaux sont financés par le Sdis 38 et s'étaleront sur plusieurs mois, pour une livraison prévue en principe pour fin 2022.

De nouveaux défibrillateurs sur la commune

La commune s'est dotée de trois nouveaux défibrillateurs automatisés externes pour les lieux accueillant du public :

- un défibrillateur dans l'enceinte de l'école
- un défibrillateur dans la salle du Diabolo (cantine scolaire)
- un défibrillateur dans la salle de La Marquissette (ancien foyer logement)

Les agents municipaux participeront à une formation de sensibilisation sur l'utilisation de ces appareils, prévue au cours du mois de novembre.



Pour rappel, un défibrillateur extérieur, accessible à tous, existe déjà à l'entrée du gymnase (comme sur la photo).

Mais qu'est-ce qu'un DAE ?

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. La commune est dotée de quatre défibrillateurs entièrement automatisés : si l'appareil l'identifie comme nécessaire, le choc est délivré directement par l'appareil, sans intervention de l'utilisateur. Quel que soit le type de DAE, grâce à une assistance vocale l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.

Qui peut l'utiliser ?

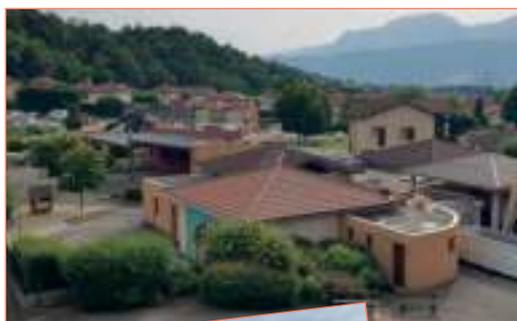
Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie, à commencer par l'appel des secours le plus rapidement possible.

Pour vous familiariser avec l'utilisation des DAE et de manière générale vous former aux gestes qui sauvent, vous pouvez vous adresser à un organisme de formation agréé à dispenser des formations de premiers secours, ou participer aux actions de sensibilisation qui sont parfois organisées sur la commune.



Travaux de l'école



Pendant que nos écoliers prenaient des vacances bien méritées, d'autres en profitaient pour travailler ardemment à la réfection de l'école.

Toutes les toitures et l'étanchéité des toits plats ont été refaites.

Une nouvelle classe a été créée à l'étage pour accueillir les élèves de Madame Bolle (CE2 /CM1). De l'électricité à la peinture en passant par la création de la-

vabos pour le sacro-saint lavage des mains, les élèves ont aussi pu profiter d'un mobilier tout neuf.

La création de cette classe permet de récupérer entièrement l'espace garderie qui reçoit de nombreux enfants.

Sous la maîtrise d'œuvre de CCG, bureau d'études grenoblois, un appel d'offre a été lancé, et l'entreprise SOPREMA de Domène a été retenue pour 142 759,01 € TTC. L'entreprise a fait appel à trois sous traitants: Baret (charpente), Aspi Tech (évacuation et mise en place de gravier sur

le goudron d'étanchéité), et FEI pour les échafaudages,

Les travaux se sont déroulés sur toute la période des vacances scolaires d'été,

Tout cela pour un montant total de 192 641,20 € TTC, projet qui rentre dans le dispositif départemental Plan Ecole subventionné à 60 %.

Nos écoliers sont désormais dans des conditions optimales pour faire fonctionner leur matière grise.

La réception des travaux a eu lieu le 6/10/2021.

Ecole de Vourey : sortie de fin d'année

Les élèves de CE2/CM1/CM2 de Vourey ont clôturé l'année par un voyage scolaire à Vienne et Hauterives.

Le matin, une chasse aux énigmes menée par une guide conférencière leur a permis de découvrir la vieille ville, le forum, le temple romain...

Puis direction Hauterives pour un pique-nique bien mérité au bord de la Galaure. Ensuite les enfants ont enchaîné avec la visite du Palais idéal du facteur Cheval. Le livret-jeu qu'ils ont rempli à cette occasion a impliqué chacun dans la recherche d'indices et la compréhension



de nombreux éléments architecturaux de l'édifice. Tous étaient heureux de retrouver des détails vus dans le film et dans



les écrits précédemment travaillés. Cette bouffée de liberté et de culture a vraiment été la bienvenue après une année difficile, les écoliers ont beaucoup apprécié. Merci à l'association des parents d'élèves qui a entièrement financé la sortie.

Sortie à l'Abeille gourmande pour les deux classes de maternelle

Lundi 21 juin, les deux classes de PS/MS/GS de Mme Déquier et Le Doucen sont allées à Saint-Nicolas-de-Macherin pour une sortie chez un apiculteur : dégustation de miels, fabrication de pain d'épices, de pots à crayons en forme d'abeille, pique-nique à midi. Caroline l'apicultrice nous a montré un extracteur et un enfumoir qui calme les abeilles et elle a sorti un cadre d'une ruche. On a pu voir plein d'abeilles ! Merci à l'association des parents d'élèves qui a entièrement financé cette sortie.

Séances de piscine à l'école de Vourey

- Malgré le protocole sanitaire Covid, les confinements et autres divers règles sanitaires, les 53 enfants de CP, CE1 et CE2 de l'école de VOUREY ont pu faire six séances de natation à la piscine de Moirans.
- Nous avons mobilisé plus de parents que d'habitude car le protocole de la piscine n'était pas simple non plus. Tout le monde a répondu présent et les enfants ont pu progresser dans l'eau et s'amuser aussi grâce aux ateliers que Pascale Berthelon MNS de la piscine avait mis en place avec Thierry.
- Les CM2 ont pu valider leur palier II aussi à la dernière séance du cycle.
- On espère que l'an prochain sera moins compliqué.



Envol des CM2



L'envol des CM2 a eu lieu le jeudi 1^{er} juillet 2021 sous un beau soleil, ce qui nous a permis de faire la cérémonie à l'extérieur, sur le parvis de la mairie, respectant ainsi le protocole sanitaire et les gestes barrières.

Les élèves de CM2, sous l'œil attendri de leurs parents, grands parents, madame Anne-Françoise Amevet, enseignante et Madame Béal, directrice de l'école de Vourey, ont reçu des mains de Madame le Maire Fabienne Blachot-Minasian, une clé USB à l'effigie du lion de Vourey, un petit mot d'encouragement personnalisé écrit de sa main et un petit sac de friandises (on peut devenir grand et rester gourmand !).

Les élèves ont chaleureusement remercié leurs enseignantes et Mme Béal par des petits mots très touchants et très émouvants. La cérémonie s'est terminée dans la bonne humeur par une collation offerte et servie par les élus de la commission Ecole, orchestrée et emmenée par madame Hélène Baret, adjointe aux affaires scolaires (rien de tel pour se remettre de ses émotions).

Nous ne doutons pas que nos CM2 sauront dignement représenter Vourey dans leur collège.



Rappel en matière de nuisances sonores



Il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer de la gêne pour le voisinage (exemples : tondeuses, motoculteurs, perceuses, scies électriques, tronçonneuses) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997).

Nous rappelons à nouveau que ces horaires sont plus contraignants que ceux qui étaient indiqués dans l'arrêté municipal propre à Vourey. Merci de les respecter et de respecter vos voisins.

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Ces horaires ne s'appliquent pas aux chantiers de travaux publics ou privés, ni aux activités agricoles professionnelles, qui sont régis par des dispositions différentes, plus souples et adaptables aux contraintes liées à ces types d'activités.



Une nouvelle fois, cette rubrique que nous souhaiterions voir disparaître, va être alimentée plus que de raison. Mais nous ne désespérons pas et avons confiance en votre civisme pour que cet article soit le dernier.

Nous avons encore eu à déplorer, devant le gymnase, des déchets laissés à même le sol alors que des poubelles se trouvent à quelques pas.

Des voitures qui se garent n'importe où (pelouse devant le gymnase), sur les trottoirs devant les entrées des riverains. La mairie reçoit de plus en plus de plaintes de Voureysiens excédés par l'incivisme de certains et nous sommes fort démunis face à cette situation.

Enfin, nous vous rappelons que vous devez rentrer vos poubelles le jour même de la collecte. Certaines restent plusieurs jours au bord de la route et même si elles sont très assorties puisque de la même couleur, on ne peut pas dire que ce soit d'un esthétisme merveilleux.

Nous comptons sur vous. Il suffit de peu de choses et de gestes simples pour préserver notre environnement collectif.

Transition écologique - CODEC - Économie circulaire



L'économie circulaire s'oppose à l'économie dite linéaire (qui consomme et jette), en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, et en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits.

Le Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire du Pays Voironnais a été contractualisé pour trois ans avec l'agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et il est régulièrement évalué.

Huit objectifs stratégiques ont été identifiés et déclinés en trente fiches-actions :

- Eco-exemplarité des collectivités, des structures publiques et associatives
- Créer une dynamique d'économie circulaire avec les parties prenantes du P.V.
- Réduire et mieux valoriser les déchets alimentaires
- Réduire les papiers
- Réduire les textiles sanitaires
- Réduction et gestion écologique des déchets verts, valorisation sur place
- Réduire et mieux valoriser les emballages
- Promouvoir la ressourcerie, le réemploi et la réparation



Poteau EDF



Le mur d'une grange, propriété de la commune, situé en bordure de la RD 1092 a dû être démolit, et reconstruit en retrait de la RD.

Le poteau EDF qui était accolé à ce mur devenait dangereux pour la circulation. Après de nombreuses tractations, bonne

nouvelle, ENEDIS prend à sa charge le déplacement du poteau, et les travaux, initialement prévus la deuxième quinzaine de mai, se sont finalement déroulés du 8 au 10 septembre 2021.

Mais ça valait le coup d'attendre...

Incendie de la grange, une zone sécurisée mais des travaux en attente

Suite à l'incendie qui s'est déclaré le 15 avril dernier en plein cœur du village, l'ensemble immobilier appartenant à la commune a été très touché : la grange entièrement détruite, et la partie habitation détériorée.

Une sécurisation de la zone a immédiatement été mise en place, avec fermeture de l'accès au city-stade et fermeture de l'allée Michel-Chorot (passage entre l'école et le city stade). En parallèle, l'urgence a été palliée par une couverture d'une partie de la toiture pour assurer l'étanchéité et limiter les dégradations complémentaires.

Depuis, les discussions avec l'assurance sont en cours. Devis, expertises, échanges... Du temps administratif incompressible et nécessaire pour valider la prise en charge financière de l'incident par l'assurance et pouvoir ainsi lancer les travaux.

La priorité sera donnée à la destruction de la toiture afin de sécuriser complètement



l'espace et permette de nouveau la circulation des piétons autour de la zone. Une réflexion sera par la suite menée par la municipalité sur ce projet.

Ce temps d'attente entraîne malheureu-

sement des désagréments pour beaucoup, et nécessite la mise en place d'une organisation particulière pour la sortie des classes notamment.

Merci pour la compréhension de chacun.

Rappel sur l'obligation d'entretenir ses haies

En cette fin de saison estivale, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies de propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations (arbres notamment) en bordure des voies publiques. Les propriétaires (ou locataires)

doivent donc veiller à ce que rien ne dépasse sur la route et/ou les trottoirs. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée en cas d'accident.

Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant automatiquement à la charge des propriétaires négligents. Tout riverain qui ne respecterait pas cette obli-

gation s'expose par ailleurs à une amende de 1 500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

Bien évidemment, nul ne souhaite passer par la contrainte, et la commune compte réellement sur le bon sens et les diligences de chaque propriétaire pour permettre la circulation de tous sur nos voies communales, de manière sereine et sécurisée. Pour rappel, les déchets végétaux peuvent être gratuitement déposés en déchèterie par les habitants du Pays Voironnais.

Matinée festive



Vous étiez nombreux en ce samedi 4 septembre pour cette matinée festive qui rassemblait les différentes associations de Vourey ainsi que des particuliers proposant des activités diverses. Malgré les contraintes sanitaires en vigueur (vérification du passe sanitaire à l'entrée, gel hydroalcoolique et masque obligatoire), la manifestation s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Nous tenions à remercier les associations de leur présence et les nombreux visiteurs qui se sont pliés aux contrôles de manière très citoyenne.



L'accueil des nouveaux arrivants s'est soldé par la sempiternelle photo, avec M. Vallini en invité surprise et tous les présidents des associations. Nous déplorons évidemment de ne pas avoir fait de pot de bienvenue (contraintes sanitaires obligent) mais ce n'est que partie remise. Vourey reste fort de ce tissu associatif dynamique et diversifié qui semble satisfaire les habitants.

La commission Associations souhaite une belle reprise des activités pour tous, espérant un retour à la vie normale rapide. Merci de votre présence à toutes et tous. C'est ensemble et avec vous tous que nous bâtissons le monde associatif de demain.



Tour de France



Le 6 juillet 2021, pour sa cent huitième édition, le Tour de France a traversé Vourey, lors de la 10^e étape Albertville / Valence longue de 191 km.

Aux environs de 14 h, au 98^e kilomètre, deux hommes étaient en tête de la course en traversant Vourey : Hugo Houle et Tosh Van Der Sande.

Une bonne couverture télé a permis de reconnaître sur le bord de la route de nombreux Voureysiens et une très belle vue d'hélicoptère a clôturé le reportage.

Pour l'histoire, c'est le britannique Marc Cavendish qui s'impose à Valence en 4 h 14 ' et 07 ". Il gagnera deux autres étapes.



Les Petites Matinées reprennent du service

La situation sanitaire nous permet enfin de nous retrouver sur cette fin d'année, nous nous en réjouissons.

Pour cette reprise, nous avons fait un choix audacieux

"Choix – Décision"

Samedi 13 novembre, salle de La Marquisette
9 h 30 / 12 h

Quelques réflexions...

- Avons-nous toujours le choix ?
 - Avoir le choix, c'est aussi devoir faire des choix, ne pas avoir le choix, c'est insupportable. Quel paradoxe !
 - Choisir, décider ?
 - Ne pas choisir est-il un choix ?
 - Choix et liberté ?
 - Je n'ai pas le choix / événements ... mais j'ai le choix de mon attitude (liberté intérieure)
 - Avoir l'embarras du choix...ou pas
- Si vous faites le choix de venir échanger, merci d'avoir avec vous un pass sanitaire.

Ce temps d'échange, autour d'un thème, se veut être un temps de partage et d'expression en toute simplicité, de rencontre tous âges confondus, de respect de la parole de chacun, de respect des opinions de l'autre (et on n'est pas obligé de parler si on préfère écouter)

L'équipe des Petites Matinées



CULTURE
PAYS VOIRONNAIS

**LIVRES
À VOUS**

Lectures avec chauffeur

Choisissez un livre dans le coffre d'une vieille voiture, profitez d'une lecture et repartez avec le livre choisi !

Gratuit
Sans inscription
TOUT PUBLIC

DIM. 17 OCTOBRE
10H-12H
VOUREY - Place du marché

Sur présentation
du pass sanitaire

+ d'infos sur livresavous.fr
www.paysvoironnais.com



Vous le savez sans doute déjà, le nouveau Musée archéologique du lac de Paladru ouvrira ses portes en début d'année prochaine.

Moins nombreux sont ceux à savoir qu'un Vouveysien a œuvré dans son domaine pour la présentation de l'espace permanent des collections. Pierre-Yves Videlier, dessinateur en archéologie, commandité par la Direction des musées du pays Voironnais, a eu en effet la charge de réaliser l'ensemble des dessins qui accom-

pagneront les descriptions des vestiges. De la simple restitution d'une serrure médiévale et de son mécanisme à l'évocation d'une famille au complet dans un habitat néolithique, en passant par la représentation d'une scène de pêche à bord d'une pirogue...

Autant d'images inédites, réalisées par l'artiste en étroite collaboration avec les scientifiques et en s'appuyant sur les états les plus avancés des connaissances.

Cet illustrateur dont le travail trouve sa place dans de nom-

breux musées et services d'archéologie en France est né à Tullins. Depuis 1993 son lien avec le monde de l'archéologie est allé croissant. Son travail est destiné à permettre à un large public d'appréhender les découvertes, d'en comprendre l'importance et la valeur culturelle.

Les images ainsi réalisées ont pour ambition de questionner les chercheurs comme les néophytes afin de renouveler les représentations que nous nous faisons de notre histoire.

La passion du foot

Le village de Vourey peut s'enorgueillir de compter parmi ses habitants le premier responsable isérois du principal sport national à savoir le football.

Hervé Giroud-Garampon, bien connu de l'ensemble de la population vouveysienne, exerce la fonction de président du District de l'Isère depuis quelques mois après avoir gravi tous les échelons de la hiérarchie footballistique.

Né en 1953 il est resté dans son village natal, il a commencé à taper dans le ballon dès 7 ans à l'école de Vourey en USEP (sport scolaire). Le club de Vourey n'avait pas à l'époque d'équipe jeunes Hervé a signé sa première licence à l'école de foot de Tullins à l'âge de 11 ans. Les trajets pour se rendre à l'entraînement et aux matchs du dimanche matin sur Tullins se faisaient à vélo. Puis, naturellement, ce fut le club de Grenoble FC qui accueillit, vers l'âge de 15 ans, le milieu de terrain au talent prometteur. Il fallait être motivé pour monter dans le car le dimanche matin dès 7 heures pour aller fouler les pelouses des terrains départementaux. Sélectionné en équipe du Dauphiné cadets, il en sera le capitaine pendant deux saisons. A partir des années 1970

Hervé est de retour à Vourey Sport pour poursuivre sa carrière au sein de l'équipe locale en première division. Puis, au fil des

saisons, le joueur devenu expérimenté va élargir son registre en intégrant progressivement les instances dirigeantes du club pour y exercer les fonctions de secrétaire (1980). Le contact avec le terrain et les joueurs perdure cependant puisque Hervé enrichit son savoir en devenant entraîneur des seniors durant huit saisons, il arrêtera en 1993. Un retour au terrain dans les années 2013 jusqu'à 2018 toujours pour le club de Vourey où il s'occupera des U13, puis U17 et enfin U19 pour son plus grand plaisir

Passionné par ce sport, il entre, en 1995, au District comme membre de la commission de discipline ce qui lui occasionne une charge de travail supplémentaire tout en élargissant ses acquis. En 1996 il est élu au comité directeur, instance fédérale, où il siège depuis sans interruption, étant réélu à chaque mandat. Il est enfin appelé, en décembre 2020, à assumer l'intérim de la présidence départementale avant de prendre la tête des 202 clubs de l'Isère en juillet dernier en étant élu avec 100 % des 836 voix.

L'exercice de ce mandat de président d'une durée de quatre ans conduit Hervé à se déplacer dans les différents secteurs du département et notamment à Sassenage, siège du district. A la tête d'un comité directeur fort de 21 membres, comportant une vingtaine de commissions (formation, compétitions, arbi-



trage) c'est une équipe de 80 bénévoles et 6 salariés que le président doit gérer.

Présider les réunions, organiser le travail, définir et déléguer certaines tâches, rencontrer les élus et personnalités, gérer l'imprévu, constituent autant de "casquettes" qui incombent à l'ancien joueur et entraîneur de Vourey. Avec environ 30 000 joueurs licenciés et 12 000 matchs annuels programmés dans le département on comprend mieux l'importance et le rôle majeur joué par Hervé Giroud-Garampon bénéficiant d'un statut totalement bénévole.

C'est un véritable sacerdoce qu'exerce ce passionné qui consacre environ deux journées et demi par semaine à la bonne marche du football dans notre département.

De nouveaux locaux pour les services techniques municipaux

Par décision du conseil municipal, la commune de Vourey avait préempté en 2018 un ensemble immobilier dans la zone artisanale du Chantarot, situé 100, rue de Chantarot. L'objectif de cette acquisition était de pouvoir utiliser une partie du bâtiment pour permettre la création de nouveaux locaux techniques ; un moyen de centraliser en un lieu unique tout le matériel communal, mais également d'améliorer l'environnement de travail des services techniques, notamment au regard de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité au travail. Les travaux sont désormais terminés, et les services techniques ont pris possession de ce nouvel espace. L'ancien local sera quant à lui mis à disposition par la commune au Sdis 38 afin de permettre l'agrandissement de la caserne des pompiers.

Quelques données clés :

- ◆ Acquisition de l'ensemble immobilier : 3 août 2018
- ◆ Début des travaux : 16 mars 2021
- ◆ Réception des travaux : 13 juillet 2021
- ◆ Déménagement des locaux techniques : première quinzaine d'octobre 2021
- ◆ Coût total du projet : 547 000 € comprenant l'acquisition de l'ensemble (242 000 €) et les travaux et équipements (305 000 €).

Sur ce coût global, la commune a perçu environ 165 000€ de subventions déjà notifiées (54 672 € du Département de l'Isère, 51 088 € du Pays Voironnais et 58 529€ de l'Etat), et devrait recevoir une subvention de 12 993 € de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (non notifiée à ce jour).

Brève description de cet ensemble immobilier :

- ◆ une surface de 250 m² environ, dédiée aux services techniques comprenant notamment, une cour extérieure, un garage de 100 m² avec mezzanine de 30 m², un atelier, un bureau, des sanitaires et des pièces de stockage.
- ◆ un appartement de 100 m² à l'étage, pour lequel le loyer a été fixé par délibération du conseil municipal, à un montant de 850 € hors charges.
- ◆ une surface de 150 m² en rez-de-chaussée qui sera ultérieurement proposée à la location pour l'exercice d'une activité professionnelle. Une réflexion est en cours sur le type d'activité qu'il sera possible d'exercer dans cet espace, notamment au regard de la réglementation du PLU.



La semaine bleue

La semaine bleue édition 2021 s'est déroulée dans une extraordinaire ambiance. Après les confinements et restrictions dus à la Covid 19, il est clair que

tout le monde était ravi de se retrouver. Ils étaient nombreux à découvrir les ateliers proposés par le CCAS (124 participants sans compter les résidents de Val-Marie).



Jour 1 : utilisation téléphones portables et tablettes.



Jour 2 : comment enrichir son alimentation (intervention de l'ACSSM de Moirans)



Jour 3 : témoignages du passé. Mesdames Bonomini, Guiguet, Julien, Volpe ainsi que le Père Exertier sont intervenus dans l'enceinte de Val-Marie.



Jour 4 : trois parcours de randonnées.



Jour 5 : prévention des accidents domestiques animée par les pompiers de Vourey. Lieutenant Reynaud-Dulaurier Jean-Marc et le sapeur Follaca Déborah.

CCAS

Colis de nos aînés

L'équipe du CCAS propose plusieurs nouveautés pour cette fin d'année qui s'inscrivent dans des valeurs de

partage, d'échange et de proximité.

Pour plus de convivialité, les habituels colis de Noël seront cette année, pour les personnes pouvant se déplacer, à

retirer à partir de 18 h lors de la fête "Préparons Noël" le vendredi 3 décembre à la mairie au cœur du parc animé.

Venez nous retrouver et découvrir de belles surprises.



Vente de brioches

Pendant Octobre rose, comme chaque année le CCAS a proposé une vente de brioches au profit de "Espoir Isère contre le cancer".

240 brioches, dont 20 offertes par la boulangerie, ont été vendues pour un bénéfice de 815 €.

Les mariages de l'été



Aurélie et Mickaël



Ella et Jean-Baptiste



Halima et Hacı



Juline et Michaël



Katia et Edgard



Pauline et Sébastien

Baptême civil

Gaëlle Maurici et Benjamin Crozat ont baptisé civilement leur enfant Sacha Crozat.

Sa marraine (Lysiane Iazzarotto) et son parrain (Loïc Maurici) sont très fiers et impliqués par leur nouveau rôle.

Chacun remercie la commune de Vourey pour son accueil qui a participé à ce que cette journée soit si particulière.



Henri Benoit



M. Henri Benoit s'est éteint à l'âge de 92 ans après s'être retiré sur la commune de Cras.

Sapeur-pompier bénévole pendant 30 ans à Vourey, cette vieille lance était très investie dans l'amicale. Dévoué, disponible, efficace, aimable et souriant, Henri s'occupait entre autres du salon des Antiquités.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa femme Jeanine, à sa famille et ses amis.

Annie Marion



Annie s'en est allée à l'âge de 69 ans après s'être battue pendant deux ans contre la maladie. Pendant son combat elle a gardé sa jovialité et sa force de vivre pour chérir les siens, ses amis et offre à tout un chacun de beaux textes et poèmes qu'elle écrit sous le nom Einna Cahlirev (son nom à l'envers).

Plusieurs associations gardent comme souvenir son sourire et son dynamisme. VoureyAlizé, Après l'école, le théâtre de l'Arc-en-Ciel et ITS (Institut de thérapie sportive) et bien d'autres. Nous présentons à son mari Jean-Paul et à sa famille, nos sincères condoléances.

André Videlier



M. André Videlier s'est éteint le jour de ses 85 ans à Val Marie. En 1964 avec son frère Bruno, ils créent l'entreprise de préfabriqué "Videlier Frères" sur le terrain "La Tuilerie" acheté par leurs grands-parents jurassiens.

C'est aussi un ancien combattant : après 18 mois de service militaire dans les chasseurs alpins, il part 18 mois en Algérie. Il était investi dans le club de foot de Vourey : en tant que joueur et devient l'un des sponsors du club. Passionné de chasse, il s'était occupé du balltrap pendant plusieurs années.

Nous adressons toutes nos plus sincères condoléances à sa femme Josette, sa famille, et plus particulièrement son petit fils Jérémy (conseiller municipal) et ses amis.

Marguerite Capron



Fin juillet Marguerite Capron nous a quitté à l'âge de 79 ans après un très long combat contre la maladie.

Il y a près de 35 ans elle installe dans notre village avec son mari Gérard le premier garage automobile à la Fontaine ronde.

Parallèlement, elle s'investit immédiatement dans les associations, notamment dans le bureau de Vourey Sports. Elle devient aussi la présidente de la Gaule Vouveysienne, puis présidente de l'APPMA de Voiron. Son investissement pour la pêche l'a conduit aux instances fédérales de l'Isère où sa détermination et son franc parlé lui ont permis d'avancer sur des dossiers où d'autres n'ont pas réussi.

Nous adressons nos très sincères condoléances à sa fille Bernadette, son gendre Jean-Luc et ses petits amours (Audrey et Thomas) ainsi qu'à toute sa famille et ses amis.

Hypnose, réflexologie et désormais ventouses chinoises

Je m'appelle Séverine Dampne, je suis hypnothérapeute, réflexologue et j'ai le plaisir de pratiquer mon activité depuis deux ans sur la commune de Vourey (cabinet du Cœur à l'Esprit, 15, route de la Gare).

Je suis passionnée de médecine chinoise et j'ai donc décidé de me lancer dans une nouvelle aventure «le cupping ventouse», que j'ai d'ailleurs testé sur moi à la suite d'une tendinite guérie en deux séances. Des ventouses en verre qui ont plusieurs effets : drainer les toxines, traiter la cellulite, détoxifier le corps, décongestionner, soulager les douleurs musculaires, articulaires, l'arthrose, l'arthrite, les tendinites, les douleurs cervicales, problèmes de hanche, crampes, douleurs lombaires, entorses, de 7 à 70 ans. Je serai ravie de vous recevoir pour partager ma passion.

06 76 90 64 98, n'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements.



Astuces by Angie

L'automne est là, il n'y a plus aucun doute...

Les arbres se parent de leurs plus belles couleurs. Un dégradé de rouge, d'orange et d'or ... Mais l'automne c'est aussi le moment de se saisir de son taille haie, de son sécateur ou pour les moins équipés d'une simple paire de ciseaux d'écolier...

Et là, on se creuse la tête, on regarde chez le voisin qui a toujours, bien sûr, un jardin impeccable. L'élagage des arbustes a déjà commencé... qu'on en est encore à essayer de se souvenir du nom de ceux qui ornent notre haie!

Pas de panique, voici un petit récapitulatif pour être le roi des jardiniers...

Janvier : charme blanc, desmodium, haie champêtre, jasmin de virginie, pommier et renouée.

Février : althéa, arbre à perruque, céanothé, cotoneaster, genêt, groseillier à fruits, symphorine et (arbres de janvier).

Mars : althéa, arbre aux papillons, boule de neige, camélia, charme blanc, chèvre-feuille, clématite d'été, fuchsia, glycine, hortensia, laurier rose, laurier tin, lavande,



photinia, pivoine, rosier et spirée d'été.

Avril : forsythia, groseillier, hamamélis, mimosa et thuya.

Mai : buis, clématite de printemps, cognassier du Japon, lilas, prunus, spirée du printemps, tamaris et troène.

Juin : arbre de Judée, azalée, bruyère d'hiver, clématite de printemps et rhododendron.

Juillet : deutzia, ronce ornementale et seringat.

Août : buis, lavande et thuya.

Septembre : buis, hortensia, laurier palme et troène.

Octobre : pas de taille.

Novembre : aucuba, charme blanc, desmodium, fuchsia, haie champêtre, jasmin de virginie et pommier.

Décembre : (arbres de janvier).



Le gommage

Le rituel beauté à ne pas manquer...

A faire au moins une fois par semaine, il est malheureusement souvent négligé. Pas important me direz vous...

Pourtant le gommage, en plus d'enlever les cellules mortes, d'affiner le grain de peau et de donner de l'éclat au teint, permet de faire durer le bronzage, d'oxygéner la peau, de ralentir le vieillissement cutané et permet à la crème que l'on met après d'être plus efficace.

On peut l'acheter en grande surface, en pharmacie ou encore le faire soi-même. Il faut juste respecter quelques règles simples. Petit grain pour le visage gros grain pour le corps et le tout dans un liquide doux.

Recette

Le salé : sel (4 cc), huile (coco, avocat, amande douce ..)

Le sucré : sucre (1cc), huile (1 filet)

Le gourmand : sucre roux, miel

L'oriental : semoule fine, thym, romarin, huile ou miel

La Boule de Vourey



L'année qui se termine restera encore une année blanche, sans pouvoir réaliser aucune activité officielle prévue.

Depuis le mois de juin nous avons repris nos entraînements, quel plaisir de se retrouver et de pouvoir pratiquer notre sport, en respectant les gestes sanitaires.

Le challenge de la municipalité s'est déroulé le samedi 21 août, avec 20 participants, ce qui compte tenu du contexte n'est pas si mal.

Après trois belles parties très amicales c'est l'équipe Michelle Genin, Serge Cozzi, André Junet et Jean-Luc Ferraro qui remporte le challenge.

Le challenge G. Fornoni est programmé pour le samedi 9 octobre, seize sociétaires sont inscrits et le vainqueur devra être en forme pour sortir vainqueur de ce groupe très affûté.

Ce challenge sera précédé de notre assemblée générale le matin entre 10 et 12h.

Au calendrier bouliste de notre club

Malgré toutes les incertitudes actuelles, et futures, nous vous présentons notre prévisionnel 2022.



● Le premier concours au calendrier, le challenge R. Tomaï qui nous ravi toujours par ses rencontres, est fixé au samedi 28 mai pour sa 48^e édition.

● Le challenge famille Marché est prévu le dimanche 17 juillet, en triplettes mixtes il permettra d'honorer nos amis Anny et Gaby qui ont tant donné pour notre sport.

● Une journée détente avec repas est prévue courant juin, mais reste à bloquer en fonction des possibilités.

Les rencontres du lundi et jeudi, sont toujours prévues à Vourey tant que le temps nous le permet, et au boulodrome de Moirans pour la saison hivernale.

JNAC

Quand vient l'automne

Lumières tamisées, teintes mordorées, parfum de terre mouillée, en automne la nature réveille notre sensualité. Tout doucement les feuilles couleur feu se détachent des branches et viennent mourir sur le sol. Loin d'être triste octobre est l'un des plus beaux mois de l'année mais également une période où les travaux sont les plus intenses pour le jardinier.



Après la participation au forum des associations locales début septembre, la JNAC a organisé une sortie en Savoie et Haute-Savoie le 10 du même mois avec la découverte d'une bambouseraie à Lornay (73) et la visite des jardins secrets de Vaulx (74).

Cette journée de détente, ensoleillée, constitua un véritable dépaysement.

Autre activité de l'association, la tenue de deux ateliers, le 25 septembre chez Daniel, Voureysien depuis peu, qui a incité nos sociétaires à pousser le portail de sa propriété afin de découvrir son grand jardin encore bien occupé à cette période. Cette visite aura permis de réaliser une analyse de terre. Puis, le 2 octobre ce fut au tour d'Anne-Marie de recevoir le groupe dans son beau jardin de Charavines où il fut no-

tamment question de prélever des boutures florales.

Le vendredi 8 octobre se déroulera l'assemblée générale de l'association. Il sera

l'heure de rappeler les activités multiples de la JNAC, de faire le point

des adhésions, de dépoussiérer le site internet ou encore d'élaborer le calendrier des prochaines semaines. Par exemple, la tenue d'un atelier, mi-novembre, sur le site de l'hôtel à insectes avec l'entretien des rosiers, la création d'un massif ou la taille des deux pommiers plantés l'hiver dernier. Puis suivra un atelier consacré à l'apprentissage du tissage médiéval. Enfin, pour compléter ce riche programme, une séance d'art floral dispensée par deux membres de l'association se déroulera début décembre consistant en la fabrication d'une composition qui viendra enrichir le décor de vos fêtes de fin d'année.

Si ce programme vous intéresse n'hésitez pas à consulter le site internet de la JNAC avant de rejoindre l'association.



L'essayer, c'est l'adopter !



La marche nordique est une activité vraiment complète

Un démarrage enthousiaste à Vourey

Depuis deux mois déjà, 16 marcheuses et marcheurs arpentent les chemins du village et sillonnent les bois. Vous les croiserez peut-être le lundi soir, entre 18 h et 19 h 30, équipés de leurs bâtons mais surtout de leurs frontales, en ce début d'automne.

Le groupe n'est pas figé, les personnes intéressées peuvent toujours se manifester pour essayer dans un premier temps mais également pour prendre les avis des sportifs déjà engagés.

La volonté du club de conserver des groupes d'une taille maximale de 15 personnes, pro-

Un sport complet

La marche nordique engage environ 90% des muscles du corps, presque autant que l'aviron ! Si l'on compte le sourire, parce qu'on est content d'être dehors, en pleine nature, sur nos nombreux chemins, au milieu des bois, on peut parler de 100% des muscles sollicités.

Une fois la technique acquise, la marche

nordique fait travailler l'ensemble du corps : épaules, abdominaux, dos, bras, jambes. Elle favorise la circulation sanguine, augmente la capacité respiratoire et génère une grande dépense énergétique : 40% de plus que lors d'une marche classique. Le pratiquant gagne 30% de propulsion comparativement à une marche sans les bâtons.

Une activité accessible

Comptez environ 4 ou 5 séances pour acquérir et maîtriser les rudiments de la technique: une

bonne coordination jambes-bras, un swing régulier des bras qui doivent rester "tendus" (essentiel pour la propulsion), un appui correct sur les bâtons, une prise de conscience du rôle du pied et en avant ! Le pas s'allonge.



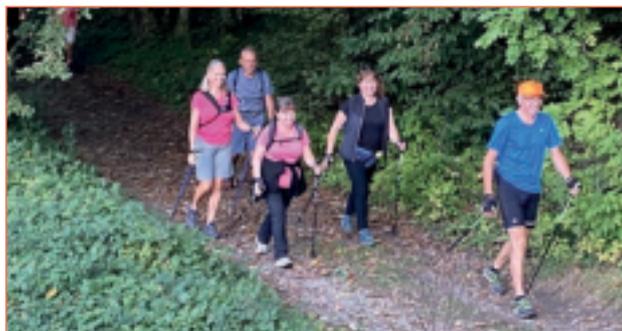
A pratiquer partout ou presque

La marche nordique réunit toutes les vertus du sport santé : souplesse, travail cardio-respiratoire, endurance, renforcement musculaire, équilibre.

Décidemment pleine d'atouts, cette activité de plein air se pratique partout : chemin, parc, bois, en ville aussi parfois, ou à côté de son lieu de travail pour ceux qui souhaitent faire de l'exercice pendant leur pause déjeuner. Une paire de bons bâtons et en avant marche ! Il est possible de faire des marches nocturnes, c'est géant !

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Daniel :

Sports Loisirs Bien-Être - 06 37 45 69 87
danielblanc505@gmail.com



pice à un encadrement de qualité, conduira peut-être à la création d'un second groupe qui marcherait plus tôt, entre 16 h et 17 h 30 ; nous l'avons juste évoqué entre nous, sans que cela soit d'actualité.



Nature Evasion

Notre saumon fumé Nature Evasion est de retour, nous vous invitons à venir à la dégustation beaujolais huîtres prévue le dimanche 21 novembre à Vourey.

Prise de commande sur place pour les fêtes de Noël.

Cordialement, Philippe Coquelet

Vourey Sports

Nous avons le plaisir de nous retrouver pour commencer cette nouvelle saison que nous espérons enfin normale.

Nous sommes impatients et cette saison commence de la meilleure manière. Notre équipe 1 senior masculin a pour la première fois depuis de nombreuses années passé le premier tour de la coupe de France en battant une équipe classée une division au-dessus d'elle.

Ce match a eu lieu à domicile sur le stade de Vourey et a été une belle fête devant un public nombreux et enthousiaste.

Notre aventure s'est terminée le tour suivant mais ce match de référence est la promesse d'une belle saison.

Un autre motif de satisfaction est le démarrage de l'école de foot avec le doublement du nombre d'enfants inscrits. C'est maintenant une équipe U13 et trois

équipes U9 que nous pouvons aligner dans les championnats de jeunes.

Un regret néanmoins, il nous manque trois enfants âgés de 5 à 7 ans pour pouvoir engager une équipe sur les plateaux U7. Malgré tout, les petits de cette catégorie inscrits au club participent avec enthousiasme aux entraînements le mercredi et peuvent ainsi commencer leur apprentissage du football accompagnés par Ernesto, le papa d'un des enfants.

Cette année les encadrants de l'école de foot, Olivier, Saidou et Sylvain ont été renforcés par deux autres joueurs de l'équipe senior, William et Valentin. Nous remercions tous ces bénévoles qui permettent à notre école de foot de vivre. Si des parents veulent s'impliquer davantage en devenant accompagnant officiel des équipes, ils sont les bienvenus.

Nous sommes aussi très heureux du début de saison de notre équipe senior féminine. Handicapée par de nombreux départs de joueuses attirées par un club voisin, cette équipe n'a pas baissé les bras. Renforcée par des joueuses du club de La Sure avec qui nous sommes en entente cette année, elle a commencé brillamment le championnat en remportant ses deux premiers matchs.

Toutes nos félicitations au nouvel entraîneur, Gokmen, et à ses adjoints pour ce début de saison.

Continuez à venir encourager nos équipes, c'est un très grand soutien pour nous et continuez à nous suivre sur les réseaux sociaux (facebook et instagram) et sur notre site internet : Vourey-sports.



La famille de Vourey



Après la dislocation de l'empire carolingien, le Dauphiné fut regroupé dans la province viennoise (provinciaviennensis) qui se subdivisait en dix-sept comtés au nombre desquels figuraient le comté de Vienne (viennensis), le comté de Grenoble (gratianopolitamus) dont Vourey dépendait.

Émergeant lentement du brouillard des siècles, les premiers textes nous parlent de Vourey à partir du XI^e siècle. C'était alors un lieu sans existence juridique propre, à l'habitat dispersé. Son centre était seulement constitué du château féodal des seigneurs de Tullins qui existait à l'emplacement du château "Val Marie" actuel et de la petite église située à proximité, entourée du cimetière.

Nous pouvons supposer cependant que quelques maisons occupaient déjà le hameau de Sanissard et que leurs habitants pouvaient ainsi profiter, en cas de déferlements malveillants, de la protection des remparts du château tout proche.

Le clocher de l'église, construit en tuf, avec sa pyramide quadrangulaire et ses ouvertures à colonnades, présente toutes les caractéristiques du style roman. Nul doute qu'il fut construit avant le milieu du XI^e siècle.

Aussi loin qu'il est possible de remonter, grâce aux documents qui sont parvenus jusqu'à nous, l'histoire de Vourey se trouve mêlée à l'histoire des grandes familles qui possédaient les terres des lieux voisins à l'époque féodale : Tullins, Moirans, Rives et les Templiers.



Mais attardons nous un instant sur la famille de Vourey !

Les armes de cette famille étaient : De gueules, au lion d'or, à la bordure de même (c'est à dire un lion jaune sur un fond rouge et une bordure jaune). Bien que n'ayant joué aucun rôle important dans l'histoire du village, nous ne pouvons pas passer sous silence l'existence de cette famille qui a porté le nom du village et qui a habité les lieux.

Le premier représentant connu de cette famille est Lantelme de Vourey, présent en 1164 lors de l'octroi de la charte de Moirans par Geoffroy, seigneur du lieu. La charte de Vourey de 1222 (Voir chapitre sur la charte de Vourey), confirmée en 1236 par Berlion, seigneur de Moirans, indique que la maison du Temple reçoit le droit que Geoffroy de Moirans avait sur Jacques de Vourey et son tènement.

Philippe de Vourey, et sa mère Pétronille, se rencontrent ensuite dans un acte passé le 15 juillet 1250, à Moirans, en présence du Dauphin Guigues.

Le 19 avril 1307, Philippe de Vourey, figure sur la liste des nobles rendant hommage au Dauphin Jean, fils d'Humbert. Falcon de Vourey prête hommage au Roi de France avec d'autres gentilshommes en 1362.

Pendant la guerre de cent ans, Charles VII ayant convoqué l'arrière ban de la noblesse sur la Loire, 159 chevaliers dauphinois, dont François de Vourey, périrent à la bataille de Verneuil le 6 août 1424.

En 1419, Jean de Vourey est recteur de la maison du Temple. Il deviendra clerc juré du greffe de la cour mage ou baillage de Grésivaudan, attaché à l'officialité de Grenoble, procureur en la cour des appellations du Dauphiné.

Il sera nommé deuxième secrétaire audien-cier, par ordre du gouverneur en 1423 et sera confirmé dans ses mêmes fonctions par lettres du Dauphin Louis, devenu le Roi Louis XI, datées du 24 mai 1443. En 1450, il est secrétaire du Conseil Delphinal.

Cette famille s'est, semble-t-il, éteinte à la fin du XV^e siècle avec Jean de Vourey, secrétaire delphinal, et ses frères Antoine et François encore vivants en 1485.

**Historiquement vôtre...
Les Compagnons de Volvredo**

Méditation Sahaj



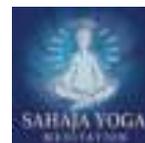
Créée en 1981, notre association est nationale et compte environ une dizaine de membres sur Vourey. Elle est présente sur la commune depuis 2018. Site internet : www.sahajayoga.fr

L'association "Méditation Sahaj - Sahaja Yoga" a pour objet la connaissance du yoga (réalisation du soi) et la méditation Sahaj (qui veut dire spontanée), telles que les a enseignées, la fondatrice, Shri Mataji Nirmala Devi, et de favoriser le développement personnel et le bien être des pratiquants.

Ses moyens d'actions sont notamment : séances d'initiation et cours gratuits, stages, conférences, expositions, spectacles... Tous les adhérents de l'association sont des bénévoles non rémunérés à la demande de la fondatrice. Nous sommes actuellement 327 adhérents en France et il y a 50 lieux de méditation sur le territoire français.

La "méditation Sahaj - Sahaja Yoga" a pour but de se recentrer, calmer son mental, réduire le stress et bien d'autres bienfaits. La "méditation Sahaj" s'applique et s'insère dans notre vie quotidienne. Elle est accessible à toute personne qui a le désir de ressentir la beauté de son être et de se découvrir réellement.

Du fait de raison de santé et aussi "sanitaires", nous ne pouvons pas proposer des séances de méditation Sahaj, pour l'instant. Il est toujours possible de contacter la déléguée bénévole locale Reine pour découvrir cette méditation, ce sera individuellement et à l'extérieur (suivant la météo) au 06 08 63 50 06.



VoureyAlizé

L'association VoureyAlizé a vu le jour le 12 octobre 2012, il y a déjà 9 ans, sous l'impulsion de Fabienne Blachot-Minassian.

Elle a pour objet "l'échange de savoir-faire en loisirs créatifs". Objectif atteint.

Deux présidentes se sont succédées, et à ce jour, Martine Guet anime l'association, qui compte 14 adhérentes, de façon dynamique et amicale.

Chaque adhérente pilote bénévolement à tour de rôle l'atelier du jeudi de 14 h à 17 h en proposant soit du scrapbooking (histoires de pages, albums), soit du cartonnage, de l'encadrement, soit des décorations de Noël ou des cartes anniversaires, ou des décorations pour la maison en tissus, laine, macramé, soit la fabrication de bijoux ... Toutes les idées sont les bienvenues !

Enfin la mairie met à disposition de l'association gratuitement une grande salle appelée La Marquise et une armoire, ce qui permet à l'atelier de fonctionner dans de très bonnes conditions.

APEV : nouvelle année, nouvelle équipe, toujours autant de projets



Qui sommes-nous ?

L'APEV, association des parents d'élèves de Vourey est une association à but non lucratif. Elle assure deux rôles majeurs :

- favoriser la communication entre l'école et les familles en vous représentant auprès de l'équipe pédagogique et de la municipalité sur tout ce qui concerne l'école et les services périscolaires lors de trois conseils d'école. C'est le rôle des représentants des parents d'élèves élus en début d'année ;
- permettre le financement des différentes sorties scolaires (médiathèque, cinéma, sorties pédagogiques...) en allouant un budget annuel de 35 euros pour chaque enfant de l'école.

Après une année encore perturbée par le protocole sanitaire et de nombreuses annulations de nos manifestations favorites (boom halloween, spectacle de Noël, carnaval, rand'orientation...), une nouvelle année commence pour l'APEV avec l'élection d'un nouveau bureau.

La co-présidence désormais assurée par Aurélie Charbonnier et Elise Gradel salue leur nouvelle équipe composée de Nelly Tomaszewski et Sylvie Ronciere pour la trésorerie et de Julie Horard et Claudia Bouvier pour le secrétariat, et de Arnaud Moenne-Loccoz et Cindy Gomez Balderas en tant que membres actifs. L'ensemble des membres de l'APEV profite de ces quelques lignes pour remercier très sincèrement l'investissement sans faille et toujours avec le sourire de Madame Jane Kennedy-Lavastre qui met un terme à plusieurs années de présidence de l'association. Une générosité et une humanité qui va manquer à tous. Nous te souhaitons bonne chance dans tes nouveaux projets !

Egalement, l'APEV remercie Monsieur Emmanuel Dal Pan pour ses années de gestion trésorière de l'association. C'est grâce à sa gestion méticuleuse que l'APEV a pu financer notamment des sorties scolaires pour les enfants de l'école de Vourey. Bonne route associative à toi !

Merci aussi à Aude Friren et Nathalie Besacier pour leur dévouement sans limites durant plusieurs années.



Bilan 2020-2021

Malgré le contexte sanitaire difficile de l'année scolaire 2020-2021, l'APEV a tout de même réussi à proposer des animations à succès telles que les ventes de chocolats et de bières artisanales et l'organisation d'une tombola avec lots. Enfin, pour clore cette année scolaire, une fête de l'école avec sa buvette (pour petits et grands) et ses stands de jeux animés par les maîtresses de l'école a pu être organisée en extérieur. Un agréable moment de convivialité qui a permis de renouer des liens qui nous avaient beaucoup manqué.

Toutes ces animations et les bénéfices perçus grâce à la participation de tous ont notamment permis de financer les sorties scolaires de nos bambins (safari de Peaugres, ferme pédagogique du Langot, l'Abeille gourmande, musée gallo romain de Vienne et Palais du Facteur Cheval) mais pas que. Un lot de quatre masques en tissus lavable a également été remis à chaque élève de primaire pour palier aux nouvelles obligations sanitaires et tous les enfants de l'école se sont également vu remettre un livre offert par le Père Noël de l'APEV.

Projet année 2021-2022

En ce début d'année 2021-2022, le dynamisme de l'APEV bat son plein. Les membres fourmillent d'une multitude d'idées. Un seul but : offrir à tous les enfants de l'école de bons moments à partager avec leurs camarades de classe et leur maîtresse lors de sorties scolaires.

Pour l'heure, il a été acté les manifestations

suivantes (sous réserves de modifications liées au contexte sanitaire) :

- Fête de Noël (vendredi 17 décembre 2021)
- Carnaval (samedi 12 mars 2022)
- Marché aux fleurs et rand'orientation (dimanche 15 mai 2022)
- Fête de l'école (vendredi 1 juillet 2022)

Au cours de l'année, l'APEV vous proposera également des ventes : chocolats et bières pour les fêtes de fin d'année et bien plus encore...

Suivez-nous, et restez informés de nos idées ! Consultez les panneaux d'affichage dans le village et discutez-en autour de vous !

Pour la réalisation de toutes ces manifestations et l'organisation d'autres activités pour les enfants, les membres de l'APEV ont plus que jamais besoin de l'aide de tous les parents.

Comment nous aider ?

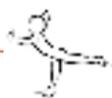
Même quelques heures de présence ou d'aide très ponctuelles sont importantes pour permettre le bon déroulement des manifestations. Toute participation est la bienvenue !

Vous pouvez consulter les informations liées à l'association et les activités à venir sur notre site internet : www.apev-vourey.org

Vous pouvez également nous contacter par mail : contact@apev-vourey.org

Les membres de l'APEV

Sports et loisirs



Bonjour à tous, Les effectifs de la rentrée ont été concluants du au retour de mes fidèles adhérents et à de nouvelles arrivées.

Voilà un mois que nous avons repris les cours de pilates et gym tonic dans la bonne humeur grâce à l'entrain de chacun.

Sortir de chez soi et retrouver l'ambiance d'un groupe est un leitmotiv même si ressortir le soir après son travail n'est pas toujours facile.

L'important est que chaque personne trouve son rythme dans le cours et garde l'enthousiasme à venir.

Bon début de saison

Nathalie

La Gaule

Amis pêcheurs, nous espérons que la saison de pêche c'est bien déroulée malgré la complexité de la situation sanitaire.

Cette année encore le concours n'a pas été organisé malheureusement. Pour l'année 2022, nous verrons si la situation le permet.

Nous vous proposons des dates pour les ventes du permis de pêche à partir du 15 décembre 2021 :

- lundi 20 décembre de 15 h 30 à 17 h
- mardi 21 décembre de 18 h 30 à 20 h
- mardi 4 janvier de 18 h 30 à 20 h
- mardi 18 janvier de 18 h 30 à 20 h

- mardi 15 février de 18 h 30 à 20 h
 - mardi 1^{er} mars de 18 h 30 à 20 h
 - lundi 7 mars de 15 h 30 à 17 h
- De plus, vous pouvez nous contacter pour une autre possibilité d'horaire :
- Marie Christine Penon : 06 85 64 51 72 : appel téléphonique ou sms
 - par email : marie-christine.penon@orange.fr
 - Jean Gauthier : 04 76 07 20 66
 - Bruno Videlier : 06 83 91 80 68

Belle fin de saison et prenez soin de vous.

Le bureau de la Gaule Voureysienne



L'association Après l'Ecole vous souhaite une belle année scolaire 2021/2022.

Côté primaire

Un immense merci et bravo à nos bénévoles du primaire
Merci à Christiane Berger, Lyliane Carusso, Josette Blachot, Hélène Baer, Nicole Mariotte qui tirent leur révérence après un grand nombre d'années pour certaines... Depuis 2002... bientôt 20 ans !
Que d'enfants accompagnés, de crêpes faites, de lectures au fil des années. Merci pour eux et belle suite à chacune.
Une pensée pour notre amie Annie Marion qui avait rejoint l'équipe avec envie et enthousiasme. Nous pensons à toi en cette rentrée Annie.

Une nouvelle proposition pour les primaires

L'association Après l'école propose un accompagnement scolaire par le jeu aux élèves de l'école primaire, du CP au CM2, tous les mardis, à partir du mardi 09 novembre, de 16h30 à 18h, à la salle des Associations.
Les bénévoles accueilleront un groupe de 6 à 8 enfants inscrits sur les temps entre chaque période de vacances.

Des jeux et des outils pédagogiques permettront des activités ludiques mises au service des apprentissages scolaires pour préserver la curiosité et le désir d'apprendre. Tout en jouant, il s'agira de développer ou renforcer :

- des compétences et des connaissances en français et en mathématiques
 - des compétences transversales comme la concentration, le sens de l'observation, la mémorisation, la logique, la stratégie...
- Les activités permettront aux enfants de jouer tous ensemble ou par groupe de deux ou trois.

Inscription / renseignements

Pour plus de renseignements ou demander l'inscription de votre enfant sur l'une des périodes scolaires, veuillez adresser un mail



à apreslecoleprimaire@gmail.com en indiquant le nom de votre enfant, son niveau de classe, ainsi qu'un numéro de téléphone et la période souhaitée.

- **Période 1** : du 09/11 au 17/12/2021, soit 6 séances
- **Période 2** : du 04/01 au 11/02/2022, soit 6 séances
- **Période 3** : du 01/03 au 15/04/2022, soit 7 séances
- **Période 4** : du 03/05 au 07/06/2022, soit 6 séances

Jocelyne Lesage, enseignante retraitée met en place, coordonne cette action.

L'adhésion à l'association est de 10 Euros.

Collège et lycée

Nous avons démarré mi-septembre nos permanences pour les collégiens et lycéens le mercredi de 17h30 à 19h salle des Associations. Les gestes sanitaires de sécurité respectés, le travail peut se dérouler au mieux dans la bonne humeur.

Si vous souhaitez venir nous rencontrer, voire comment cela se passe, vous inscrire, passez le mercredi soir, vous serez accueilli par : Bruno et Catherine, les "permanents", ou Jean-François, Jean-Louis ou Fabien, les "suppléants".

Vous pouvez aussi me joindre : Catherine Blanc, 06 23 81 41 54 ou cblanc.croissance@laposte.net

Reprise pour le TGV



Après une fin de saison mouvementée avec le départ de Sébastien, notre entraîneur depuis plusieurs années, le club a connu une période de flottement courant juin.

Le bureau a tout mis en œuvre pour trouver un remplaçant, une recherche qui s'est révélée compliquée lorsque l'on connaît la rareté des candidats. De plus, beaucoup de clubs alentour étaient également à la recherche d'un moniteur diplômé d'Etat (DE).

Finalement, M. Réda LAOUFI, DE expérimenté, a accepté de devenir notre nouveau professeur de tennis pour cette saison et nous l'espérons pour bien d'autres encore. Le club a dû s'adapter et les créneaux historiques pour les cours qui étaient le mardi et jeudi en soirée sont dorénavant le jeudi et vendredi soir.

Le bureau tient à remercier Vourey Sports, qui a permis au TGV d'utiliser le gymnase pour le créneau du vendredi soir.

Nous avons fait une campagne de préinscriptions début juin qui a très bien fonctionné. La plupart des groupes

ont été rapidement complets et malheureusement, lors du forum, nous avons peu de places à attribuer pour les nouveaux arrivants. Quelques enfants se sont retrouvés sur liste d'attente, et certains n'ont pas pu intégrer les cours, à notre grand regret.

Mais pour dispenser des cours de qualité et vis-à-vis de notre DE, nous sommes dans l'obligation de limiter le nombre d'enfants. Les cours ont repris le 16 septembre, les enfants étaient ravis de retrouver les cours de tennis.

En fin de saison, le club a organisé une journée festive avec tous les adhérents et parents des enfants, un moment de convivialité qui a été une très belle réussite. Cette journée sera renouvelée cette saison.

Le club a tenu son AG en fin de saison avec la réélection du bureau qui reste inchangé, à noter toutefois l'arrivée d'un nouveau membre venu nous épauler.

Cette année encore, le club organisera la dégustation du beaujolais nouveau le **21 novembre** et tiendra également un stand de dégustation d'huîtres. A cette occasion il sera également possible de passer des commandes d'huîtres pour les fêtes de fin d'année.

Le 12 décembre se tiendra une nouvelle dégustation d'huîtres au gymnase avec prise de commandes. La livraison aura lieu au club house le 23 décembre.

Le club tiendra son traditionnel pucier le **27 mars 2022**.

Le bureau : Mika, Olivier, Mika, Didier, Maxime, Céline, Robert et Julien



Portraits de vos sapeurs-pompiers

Nous souhaitons profiter de ce "Vivre à Vourey", et des prochains, pour vous présenter quelques sapeurs-pompiers de votre commune. Aujourd'hui, nous commençons par trois portraits !

Christophe Fachin, 23 ans



Comment es-tu devenu sapeur-pompier à Vourey ?

"Auparavant jeune sapeurs-pompiers à Moirans de 2013 à 2015, je suis rentré chez les sapeurs-pompiers par passion, une envie de venir en aide aux autres et être utile à la population. J'ai donc intégré la caserne de Vourey le 1^{er} janvier 2015."

Sapeur-pompier de Vourey, mais pas que...

"Dans le département de l'Isère, je suis aussi en double affectation à la caserne de Roybon depuis août 2015 et à la caserne de Moirans depuis novembre 2020. Mais surtout, je suis rentré à la brigade de sapeurs-pompiers de Paris le 3 décembre 2019. Cela a été pour moi une suite logique de mon engagement auprès de la population, et encore plus symbolique au sein de la capitale et en m'engageant dans un corps de l'armée de terre. J'ai réalisé mes formations initiales au sein de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris. J'ai servi un an et demi en tant qu'équipier, tant en secours à victime qu'en incendie."

Comment tu t'épanouis en tant que sapeur-pompier ?

"Depuis le mois de juillet, j'ai pu me spécialiser en tant que conducteur d'engins poids lourds (engins pour incendie et grandes échelles) au sein de la brigade, ce qui me permet de m'épanouir au quotidien en réalisant des missions diverses et variées. On s'entraîne dur chaque jour pour être à la hauteur mais parfois rien ne se passe comme prévu, on a beau tout anticiper, l'imprévu fait partie de nos missions. Mais on fait ce métier parce que ça nous plaît, qu'on aime venir en aide, qu'on aime cette adrénaline !"

Déborah Follaca, 30 ans

Comment es-tu devenue sapeur-pompier à Vourey ?

"Quelques mois après mon emménagement sur la commune, j'ai regardé le film "Sauver ou Périr" qui m'a relancé l'idée de devenir pompier. Puis j'ai vu l'annonce sur le panneau de la mairie, j'ai appelé et quelques semaines plus tard j'étais devenue pompier, après la



rencontre avec le chef de caserne, le comité de recrutement, les épreuves écrites et sportives et enfin les cinq semaines de FI (formation initiale pour les sapeurs-pompiers volontaires comprenant une semaine de "transverse", une semaine dédiée au secours à personne, une semaine d'opérations diverses, et deux semaines d'incendie)".

Sapeur-pompier de Vourey, mais pas que...

"Pompier de Vourey mais avant tout pompier du SDIS 38 (Service départemental d'incendie et de secours de l'Isère), ce qui me permet d'effectuer des missions en tout genre, de partout : piquet de sécurité à Notre-Dame de La Salette pour le 15 août, missions "COVID" à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs et à l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry (opérations de dépestage et/ou de vaccinations), mission d'envergure à Sablons lors de l'accident de la péniche Pampero... Cela me permet aussi de réaliser des gardes postées dans de plus grandes casernes, comme Moirans, ce qui me fait gagner en expérience."

Comment tu t'épanouis en tant que sapeur-pompier ?

"Mon épanouissement en tant que pompier passe par toute cette diversité de missions, de la simple prévention à l'action, il n'y a qu'un pas, que l'on franchit aussi simplement que ça."

Stéphane Lavastre, 49 ans



Comment es-tu devenu sapeur-pompier à Vourey ?

"Depuis 15 ans que je réside à Vourey, je me suis décidé à rejoindre la caserne locale pour renforcer la présence auprès des soignants et faire honneur à nos anciens. Mes clés pour remplir ce rôle avec succès sont d'être disponible,

avoir une bonne forme physique et la volonté de rendre service, le tout à équilibrer entre le temps de travail et la vie privée".

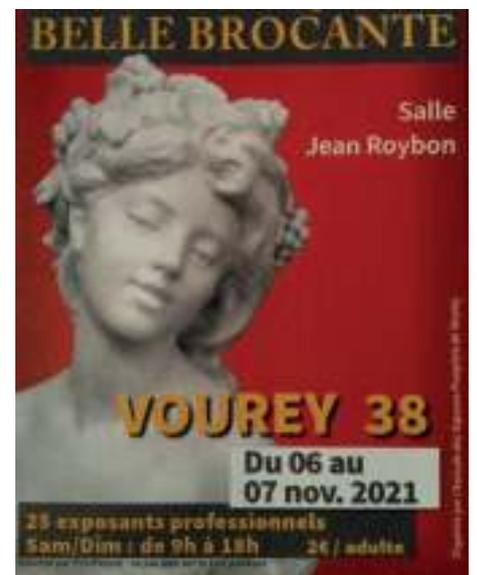
Sapeur-pompier de Vourey, mais pas que...

"J'ai pu participer à cet égard aux contrôles sanitaires à l'aéroport de Lyon pour assister l'équipe médicale de l'ARS sur les tests antigéniques Covid-19. D'autres missions sont de renforcer les équipages de communes voisines quand les effectifs sont limités, l'esprit d'équipe prime car dans l'urgence des secours, chaque seconde compte".

Comment tu t'épanouis en tant que sapeur-pompier ?

"Apporter une dimension humaine dans des situations délicates est ce qui m'enrichit le plus et ce dans un proche périmètre géographique."

On vous attend au salon des Antiquités !



Comme depuis 35 ans (sauf l'an dernier, à cause d'une certaine pandémie), l'amicale des sapeurs-pompiers de Vourey co-organise avec Alain Lippert le salon des antiquités. Il aura lieu les 6 et 7 novembre 2021, de 9 h à 18 h, au gymnase de Vourey. Contexte sanitaire oblige, la présentation du pass sanitaire à l'entrée et le port du masque à l'intérieur sont obligatoires. L'entrée est de 2 € pour les adultes.

Nous profitons de cette annonce pour rendre hommage à Henri Benoit, amicalement surnommé Riri, décédé à l'âge de 93 ans ce 26 septembre 2021. Avec 30 ans de service en tant que sapeur-pompier bénévole à la caserne de Vourey, il a été un grand acteur de la réussite du salon des Antiquités, même durant sa retraite.





C'est trop bon de faire du sport !
Et c'est la reprise enthousiaste et pleine d'énergie pour la boxe Thaï !

En plus des entrainements hebdomadaires, de belles nouveautés accessibles à toutes et à tous, avec

- les séances de self-défense qui se mettent en place,
- les stages jeunes (groupe 8-11 ans et groupe 12-15 ans) proposés pendant les vacances scolaires,

- les séances de boxe à thème (boxe birmane, autres...) pour s'entraîner avec des athlètes de haut niveau. Cette année sera aussi l'entrée dans la compétition pour quelques jeunes de Team M Voureysienne.

N'hésitez pas à suivre les infos sur facebook.
Vous pouvez contacter le bureau par email à teammvoureysienne@gmail.com

Interlude Café

Lorsque vous lirez ces lignes, Interlude Café aura réalisé non pas une mais deux soirées découvertes à la salle de La Marquisette. En effet, devant l'engouement exprimé pour la soirée du 15 octobre qui affichait complet deux semaines après son lancement, nous avons décidé d'ouvrir un deuxième créneau le vendredi 22 octobre. Les activités sont donc maintenant lancées les mercredis soir et vendredis soir de 20 h 00 à 23 h 00 pour les personnes de plus de 16 ans. Les plus jeunes (moins de 16 ans) sont également les bienvenus s'ils sont accompagnés d'un parent ou adulte. Merci de noter que les activités du mercredi après midi, de 14 h 30 à 17 h 30, débiteront après les vacances de Toussaint, à savoir le mercredi 10 novembre. Dans ce créneau horaire, les enfants seront acceptés à partir de l'âge de 6 ans, avec un adulte pour quatre enfants.

Durant les jours et créneaux horaires cités ci-dessus vous pourrez jouir des activités suivantes :

- Ecouter de la musique
- Jouer à des jeux de société (jeux de dè, de cartes, de plateaux, etc ...)

- Lecture (de revues, de livres, ...)
- Discuter entre amis.
- Et bien sûr boire un coup puisqu'il s'agit d'un bar associatif. La vente d'alcool étant évidemment interdite aux mineurs.

Mais ce n'est pas tout... nous organiserons également des soirées "spéciales" comme des :

- Concerts de musique en live, ou petits spectacles. Un premier concert est d'ailleurs prévu le samedi 04 decembre 2021 à 21 h 00
- Soirées jeux par équipes, inter association par exemple. Une première soirée sur ce thème sera organisée au premier trimestre 2022.
- Soirées discussion, débat, présentation dans différents domaines (écologie, développement durable, monde rural, etc...) La première réunion de ce type aura lieu un vendredi soir au premier trimestre 2022.

La résultante autour des débats visera à la mise à œuvre de plan d'actions divers et variés pour faire de notre village et notre

environnement un lieu où il y fait bon vivre.

Ultérieurement, seront également ajoutées d'autres soirées d'un autre type, au gré de vos envies, et de nos possibilités, y compris financières, à savoir :

- Retransmission de concerts de musique, de rencontres sportives, sur des chaînes payantes, de films, de séries sur des plateformes à péage.
- Jeux vidéos.

La salle qui hébergera nos activités est la Marquisette (en face la caserne de pompiers). Pour y accéder il vous faudra devenir membre de l'association, en acquittant une cotisation annuelle de 10 Euros.

Une formule de cotisation ponctuelle vous sera proposée, si vous êtes intéressés par les évènements spéciaux uniquement.

Pour toute information complémentaire ou tout simplement pour adhérer ou vous inscrire à un événement spécial, nous vous renvoyons vers notre site web à l'adresse suivante : interludecafe.fr

Les Zamuz Gueules

Les Zamuz Gueules sont heureux de vous présenter leur dernier spectacle de théâtre comique au gymnase de Vourey

- Samedi 27 novembre à 20 h 30
- Dimanche 28 novembre à 16 h

C'est :
Un voyage au cœur de la renaissance en 1539
Le roi de France est acculé de toute part et lui faut impérativement faire revenir un acte d'alliance à l'empereur ottomane. Son ultime espoir : Florimont de la Courneuve, le meilleur de ses agents... Enfin de ceux qui lui restent ... !

Objectif : arriver le plus vite

possible et coûte que coûte à Constantinople... mais ses adversaires sont redoutables: des mercenaires plus terrifiants que des compagnies d'assurance, des traîtres espagnols qui sentent la tapas à plein nez et même une femme au bonnet M. Florimont évitera-t-il tous les dangers ? Une mission délirante au péril de la vie des autres!



Yoga

On déroule son tapis, on écoute son corps et on se laisse guider.

Plusieurs créneaux lundis : 16 h 30 – 18 h / 18 h – 19 h 30 / 19 h 30 – 21 h **ou le mercredi :** 10 h – 11 h 30

Tarifs : 190 euros (dont 10 euros d'adhésion à l'association)

L'association de Yoga Vourey (créée le 30 octobre 1989) vous propose des cours de yoga variés et accessibles à tous d'une durée de 1 h 30. Les séances sont guidées par Céline enseignante certifiée de l'école ETY (Viniyoga

Claude Maréchal) et de De Gasquet (yoga pré et postnatal).

L'ambiance des cours se veut décontractée et bienveillante.

Les techniques de respiration (pranayamas) sont rythmées au sein des postures (asanas), entretenant le corps et relâchant ainsi le mental. C'est une véritable source d'équilibre : entre physique et spirituel, force et souplesse, détermination et acceptation. A court et long terme, on peut ainsi s'attendre à voir diminuer son stress (qu'il soit émotionnel ou physique), améliorer sa souplesse, sa

mémoire, sa concentration et sa posture.



Le yoga est une discipline avant tout, une "gymnastique" de l'esprit pour arriver à lâcher prise et mieux gérer les tensions pour ainsi équilibrer son quotidien et atteindre un certain niveau de forme et de bien-être global pour mieux s'ouvrir au monde extérieur ou en tout cas plus sereinement.

Plus de renseignements auprès de Sabine au 06.81.19.69.70 ou par mail : yoga.vourey@gmail.com

Calendrier des manifestations (octobre 2021 à février 2022)

Octobre	Vendredi 8	Assemblée générale (salle de La Marquissette)	JNAC
	Samedi 9	Assemblée générale (salle de La Marquissette)	La Boule
		Challenge Fornoni (boulodrome Tomai)	La Boule
	Mercredi 13	Assemblée générale (salle des associations)	Après l'école
	Vendredi 15	Soirée d'ouverture Interlude café (salle de La Marquissette)	Interlude
	Dimanche 17	Vente de brioches pour la lutte contre le cancer (place du marché)	CCAS
		Festival Livre à Vous (place du marché)	Lectures avec chauffeur
Lundi 25 au vendredi 29	Stage boxe enfants & ados (gymnase)	Team M Voureysienne	
	Stage d'automne (gymnase)	Tennis Groupe Vourey	
Novembre	Samedi 6 et dimanche 7	Salon des antiquaires (gymnase)	Amicale des sapeurs pompiers
	Jeudi 11	Cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 (place du marché à 11 h 30)	Mairie
	Samedi 13	Petites matinée (salle des associations)	Mairie et Catherine Blanc
	Dimanche 21	Matinée beaujolais/hûîtres/saumon (gymnase)	TGV + Nature Evasion
	Vendredi 26 au dimanche 28	Théâtre (gymnase)	Les ZAmuz Gueules
	Samedi 27	Assemblée générale (salle de La Marquissette)	Team M Voureysienne
Décembre	Jeudi 2	Don du sang (gymnase)	Ri d'Olon
	Vendredi 3	Fête de Noël (gymnase)	Mairie
	Samedi 4	Atelier floral (salle des associations)	JNAC
		Soirée Interlude café (salle de La Marquissette)	Interlude
	Dimanche 5	Matinée Ju jutsu (gymnase)	Ju Jutsu Défense
	Vendredi 10	Journée de Noël (salle de La Marquissette)	Club Retraite Heureuse
	Dimanche 12	Matinée beaujolais/hûîtres (gymnase)	Tennis Groupe Vourey
Vendredi 17	Spectacle de Noël (gymnase)	APEV	
Janvier	Vendredi 7	Vœux du maire (gymnase)	Mairie
		Journée galette des Rois (salle de La Marquissette)	Club Retraite Heureuse
	Samedi 8	Journée galette des Rois (salle de La Marquissette)	JNAC
Février	Samedi 5	Sainte Barbe (gymnase)	Amicale des sapeurs pompiers
		Assemblée générale (salle de La Marquissette)	Nature Evasion
	Dimanche 6	Matinée Ju jutsu (gymnase)	Ju Jutsu Défense
	Vendredi 11	Assemblée générale (salle de La Marquissette)	Club Retraite Heureuse
	Lundi 14 au vendredi 18	Stage boxe (gymnase)	Team M Voureysienne
Stage de printemps (gymnase)		Tennis Groupe Vourey	

Les modifications ou annulations de dates en cours de saison doivent être signalées à Maxime Boutou, présent à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture (06 76 07 05 19 - association@commune-vourey.fr)

Important : aucune activité possible au gymnase les jours de don du sang ou de cérémonie officielle.